

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	11
Votes :	Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0	

Séance du 6 février 2023 – 772

Délibération n° 761

L'an deux mil vingt trois le six février à vingt heures trente le Conseil Municipal de Villecomtal légalement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Patrice PHILOREAU, Maire de Villecomtal.

Date de la convocation du Conseil : le 30 janvier 2023

Etaient présents : M. Patrice PHILOREAU, M. Joël FAU, M. Jean-François PRADALIER, M. Roger TEYSSEDE, M. David BASIRE, Mme Emilie DALBIN, Mme Marion COUTÉ et M. Jean-Pierre COUGOULE, Mme Nawal BRACKELEER, Mme Alice PACALET et M. Etienne ALBESPY

Secrétaire: M. Roger TEYSSEDE a été nommé secrétaire.

Objet : Remboursement de l'entreprise Carrières et Matériaux du Grand Ouest :

Le Conseil Municipal accepte le chèque de l'entreprise Carrières et Matériaux du Grand Ouest d'un montant de 137.86 euros concernant le remboursement suite à un doublon de paiement d'une facture.

Le Maire,
Patrice PHILOREAU

Le Secrétaire de séance,
Roger TEYSSEDE